

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. MEURIOT

Le census de 1911 dans la Nouvelle-Zélande

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 255-256

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__255_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉS

LE CENSUS DE 1911 DANS LA NOUVELLE-ZÉLANDE

La Nouvelle-Zélande vient de publier son recensement particulier; elle constitue, en effet, un dominion autonome et demeure en dehors du Commonwealth australien.

C'est en 1840, comme on sait, que la Nouvelle-Zélande devint possession britannique. Les Anglais y trouvaient une population indigène, les Maoris; mais ceux-ci, refoulés par la colonisation européenne, abrutis du reste par l'alcoolisme, n'ont cessé de décroître: à l'heure actuelle, ils sont à peine 50.000. Par contre, la population européenne n'a cessé de se développer. En 1861, elle n'atteignait pas 100.000 habitants, mais en 1871 elle avait déjà plus que doublé avec 256.000 (Voir le tableau I); elle double encore à peu près de 1871 à 1881, où elle est de 490.000 habitants. Mais, dans les deux décades qui suivent, il y a non pas stagnation, mais moindre progrès dans la population: de 1881 à 1891, l'accroissement n'est que de 136 000 unités et, de 1891 à 1901, il est de 146 000. Ce sont les deux plus faibles résultats constatés depuis un demi-siècle. Nous avons vu qu'en Australie le ralentissement s'était aussi fait sentir, mais depuis 1891. Enfin, de 1901 à 1911, on voit de nouveau un progrès plus marqué dans la population; elle s'élève de 772.000 à 1.008 000 habitants, soit un accroissement de 236.000 têtes.

Comme en Australie, quoique à un degré moindre, les villes renferment une notable partie de la population: plus du tiers de la colonie appartient aux quatre principales villes, soit Auckland, Wellington, Christchurch et Dunedin qui, avec leur *suburbs*, comptent 103 000, 70 000, 80 000 et 64 000 habitants respectivement. C'est une population globale de 317 000 unités: avec les localités qualifiées de *borough*, on arrive à un total de plus de 500 000 âmes (505 000) soit un peu plus de la moitié de la population totale. De 1881 à 1911, la population des villes s'est élevée de 195 000 à 505 000 habitants, celle des comtés, de 292 000 à 497.000. L'accroissement urbain est donc le plus considérable et la proportion des villes à la population totale est de 50,14 % aujourd'hui, au lieu de 39,80 en 1881.

La Nouvelle-Zélande se divise, comme on sait, en deux îles, celle du Nord et celle du Sud. En 1881, l'île du Sud était la plus peuplée avec 296 000 habitants, contre 193 000 dans l'île du Nord. En 1901, la prédominance passe à l'île du Nord avec 390.000 habitants contre 380 000, et, en 1911, cette île compte 564 000 habitants, soit 56 % de la population néo-zélandaise, tandis que l'île du Sud est peuplée seulement de 444 000.

Avec le progrès de la population, la différence numérique entre les sexes s'est atténuée. Il y a cinquante ans, il n'y avait dans la Nouvelle-Zélande que 62 femmes

pour 100 hommes. Cette proportion est de 81 en 1881 et de 88 en 1891 ; elle est demeurée presque invariable depuis vingt ans (89,5 en 1911).

Pour les âges, la proportion a également varié. Il y a baisse dans la population très jeune et adulte, hausse pour les autres catégories, de 10 à 21 ans et de plus de 40 ans. En 1867, on comptait par 100 habitants 17,18 de moins de 5 ans, et 42,64 de 21 à 40 ans ; aujourd'hui, ces proportions respectives sont 11,70 et 34,30. La décroissance relative des personnes de 21 à 40 ans avait été surtout très sensible il y a une vingtaine d'années (26,72 % en 1891) ; depuis elle s'est relevée. Comme dans tous pays de colonisation nouvelle, les vieillards (personnes de plus de 65 ans) étaient, en 1867, dans une très faible proportion : 0,86 % ; aujourd'hui on en compte 4,74 %. Rien ne prouve mieux la restriction de l'immigration que le rétablissement de l'équilibre des sexes aux âges de 21 à 40 ans. En 1867, pour 100 personnes de chaque sexe, il y avait 48,49 hommes et 33,79 femmes de cette catégorie d'âge ; en 1911, les deux proportions sont 34,72 et 33,83.

Le nombre total des habitants nés dans la colonie est de 702.000, soit 70 % de la population répartie presque également entre les deux sexes (hommes : 352.186 ; femmes : 350.593). Au contraire, parmi la population née au dehors, la prédominance des hommes est nettement accusée : 179.724 contre 125.765. Mais cette population immigrée manifeste une remarquable stabilité ; en effet, sur son effectif total de plus de 305.000 unités, la majorité, soit 168.000 ou 55,6 % sont fixés dans la Nouvelle-Zélande depuis plus de vingt ans. Cette proportion est plus forte chez les femmes (60 %) que chez les hommes (54 %).

La proportion des habitants nés dans la colonie qui, nous venons de le dire, est de 70 %, a beaucoup augmenté depuis trente ans ; en 1881, elle n'était que de 45,5 %. A cette époque, le total des Néo-Zélandais nés dans la Grande-Bretagne égalait celui des habitants nés dans la Nouvelle-Zélande, soit 223.000. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne fournit toujours la très grande majorité (228.000) des individus nés hors la colonie ; mais ce contingent ne représente plus que 22,7 % de la population totale, au lieu de 45,5 % en 1881. Parmi les 228.000 habitants originaires du Royaume-Uni, il y a 136.000 Anglais, 51.000 Écossais et 41.000 Irlandais. Après la Grande-Bretagne, c'est l'Australie qui donne le plus d'immigrés 50.000, dont 34.100 viennent des deux colonies de Victoria et New-South-Wales. Les États scandinaves sont représentés par plus de 5.000 sujets, l'Allemagne par 4.000 ; on ne compte même pas 650 Français. Les Chinois sont au nombre de 2.557, presque tous hommes. En somme, l'immigration a un caractère nettement anglo-saxon.

Au point de vue religieux, la très grande majorité (77,25 %) de la population appartient aux différentes sectes de protestantisme : c'est l'Église anglicane qui compte le plus d'adhérents, 413.000, puis le presbytérianisme avec 234.000, le méthodisme avec 94.000. Les catholiques sont au nombre de 140.000 ou 14 %. La proportion respective des cultes n'a pas changé depuis 1881. Le nombre des Israélites est fort peu élevé (2.128).

L'état intellectuel de la population est très satisfaisant. De 1861 à 1911, la proportion des illettrés s'est abaissée de 25,19 à 15,36 %. Mais ces chiffres n'ont qu'une valeur médiocre puisqu'ils ne distinguent pas de la population globale les enfants non en âge de scolarité. Cette même réserve est à faire si l'on considère la population de 5 à 15 ans, et, en effet, dans cette catégorie, la proportion des illettrés est encore de 14,81 %. Au contraire, si l'on ne compte que les habitants de plus de 15 ans, la proportion des illettrés devient très faible, moins de 1 % (0,97). Le taux minimum, soit 0,70 %, se trouve dans la province de Wellington, qui est celle de la capitale.

P. M.